



### Un chasseur d'images amateur et la 5<sup>e</sup> vague en novembre 2021

Le mois de novembre 2021 apporte un changement radical à l'ambiance générale. A la faveur de la reprise épidémique, l'obligation de porter le masque est rétablie le 8 novembre dans 39 départements dont la Vienne. Deux jours plus tard, le ministre de la Santé évoque une « *cinquième vague* ». Un durcissement des contrôles du pass sanitaire est alors demandé aux préfets. Le 10, le président de la République annonce que la validité de ce pass sera subordonnée à l'administration de la dose de rappel dès le 15 décembre.

*La flamme du centenaire de la SMLH à Poitiers*

Ce mois est toutefois ponctué de quelques commémorations auxquelles le chasseur d'images, ancien gendarme, ne peut déroger. Ainsi, le 4 novembre, à Poitiers, ayant revêtu son uniforme, il participe à une cérémonie militaire au quartier Le Puloch. Le RICM commémore alors le 105<sup>e</sup> anniversaire de la prise du fort de Douaumont, anniversaire assorti de la transmission symbolique de la Flamme du Soldat inconnu par la Société des Membres de la Légion d'Honneur à l'occasion de son centenaire.



*La cérémonie au monument du Souvenir  
à Châtellerault*

Une semaine plus tard, le 11, à Châtellerault, il assistera, plus discret et avec un masque, aux cérémonies marquant l'armistice de 1918 selon un programme traditionnel.



Le 26, à Chauvigny, il prendra part aux cérémonies de la Sainte-Geneviève, patronne des gendarmes. Après un office religieux à Notre-Dame, un dépôt de gerbes au monument Souvenirs et Paix précèdera des discours à la salle de La Poterie, accessible avec le pass sanitaire.

*La cérémonie militaire à Chauvigny*

Sans se soucier des travaux à venir sur les abords immédiats de la Vienne, entre l'usine hydroélectrique et l'île Cognet, les oiseaux reprennent leurs habitudes en fréquentant à nouveau, dès le premier jour de novembre, le canal de décharge et le terre-plein Edf.

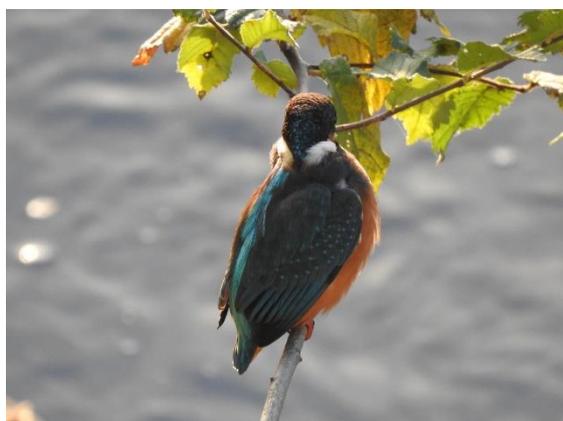
*Aigrettes garzettes*



*Héron cendré*

Aigrettes garzettes, cormorans, hérons, bergeronnettes, poules d'eau, colverts et corneilles s'y retrouvent régulièrement.

*Martin-pêcheur*



Aperçu le 1<sup>er</sup> novembre, au bord du canal de la Manu, un martin-pêcheur les rejoindra les 6, 12, 16 et 23. Ce der-

nier jour, il se montrera très disponible sur le quai bordant l'avenue du Président Roosevelt.

*Pouillot véloce*



Le 25, sur les roches du canal de décharge, un rouge-gorge côtoiera un pouillot véloce et un troglodyte mignon.



*Rouge-gorge*

*Troglodyte mignon*





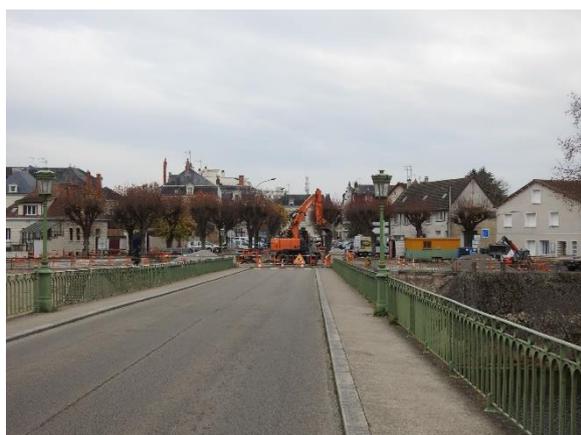
Le 9 novembre, une vingtaine d'arbres sont abattus sur le quai du 11-novembre entre le pont Camille-de-Hogues et le giratoire du lycée Berthelot. Aux beaux jours de 2022, les verdiers d'Europe n'y retrouveront plus leur perchoir favori.

*Le quai du 11-novembre sans les arbres*

Jusqu'au 10 novembre, le pont Henri IV est bouclé pour des travaux sur le réseau d'eau potable, préparatifs à un chantier de longue

haleine (14 mois) mené à partir du 10 janvier 2022.

*Les travaux de l'automne à l'ouest du pont Henri IV*



*Le pont Camille-de-Hogues fermé*

Le 22, le pont Camille-de-Hogues sera fermé à la circulation pour l'aménagement d'un plateau surélevé en sortie est de l'ouvrage, en prémices du réaménagement du quai du 11-novembre en 2022.



*Pinson des arbres*



*Rouge-queue*

Lors de ses incursions sur la rive gauche de la Vienne, le photographe effectue quelques passages à la Manu, lieu animé par des pinsons des arbres, pouillots véloce, rouges-gorges et rouges-queues.

Plus au nord, le 3 novembre, une grande aigrette est repérée en amont de l'île Sainte-Catherine.



*Grande aigrette*

Quelques jours plus tard, le 7, à l'opposé, des hérons garde-bœufs sont remarqués sur l'aérodrome.

*Héron garde-bœufs*

*Mésange bleue*

Pour ménager parfois leur observateur, les oiseaux lui rendent visite à la résidence :



*Pic vert*



mésange bleue, pic vert, chardonneret et mésange charbonnière s'activant dans les arbres voisins.



*Chardonneret*

*Mésange charbonnière*





*Martin-pêcheur*

Le 19 novembre, un grand oiseau métallique bleu l'accompagne même lors de sa sortie quotidienne.

*Un hélicoptère de la gendarmerie au-dessus de la Vienne*



Le 21 novembre, en compagnie de Jean Langoumois, une sortie à la réserve ornithologique de Beaumont-Saint-Cyr apporte quelques nouveautés avec des bécassines des marais et des sarcelles d'hiver.

*Sarcelles d'hiver*

*Foulques*



Des foulques et un martin-pêcheur s'y distinguent également.

*Bécassines des marais*

A partir de la mi-novembre, des craintes sont exprimées quant aux conditions de fêter Noël. Aussi, dès le 16 novembre et



jusqu'au 13 décembre inclus, s'applique un nouvel arrêté préfectoral portant sur l'obligation du port du masque dans les zones à forte fréquentation de la Vienne. Les règles se durcissent à nouveau. Le 25 novembre, parmi les nouvelles mesures sanitaires figure le port du masque partout à l'intérieur même dans les lieux couverts par le pass sanitaire dont la validité sera conditionnée, dès 18 ans, au rappel vaccinal à partir du 15 janvier 2022. A compter du 29, la dérogation à l'obligation du port du masque est ainsi supprimée.

Denis Lemaître